

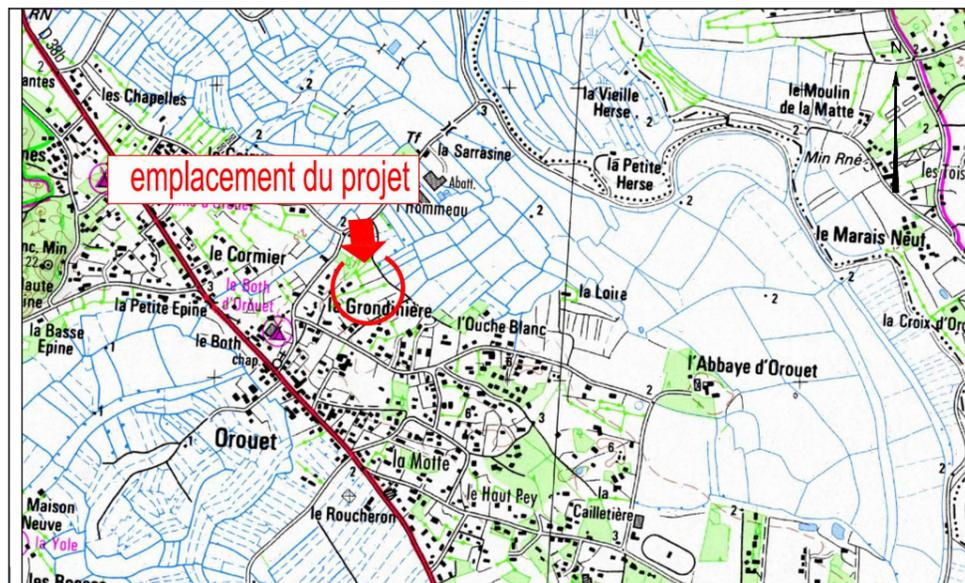
Lot n° : **2**
 Section : **BX**
 N° : **319**
 3, impasse de la Providence

Superficie : **460 m²**
 Superficie de plancher maximale : 240 m²

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DE SAINT JEAN DE MONTS
 Impasse des Bourlaines
 Lotissement à usage principal d'habitation
LE JOSSELIN
 autorisé par arrêté N°PA 085 234 22 C0009 du 8 juillet 2022

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



Maître d'Ouvrage



TERAMENAGEMENT
 22, Rue Benjamin Franklin
 Bâtiment Le Phoenix
 85000 LA ROCHE SUR YON

Paysagiste concepteur

Lorraine DONDAINAS
 Paysagiste concepteur - Urbaniste OPQU



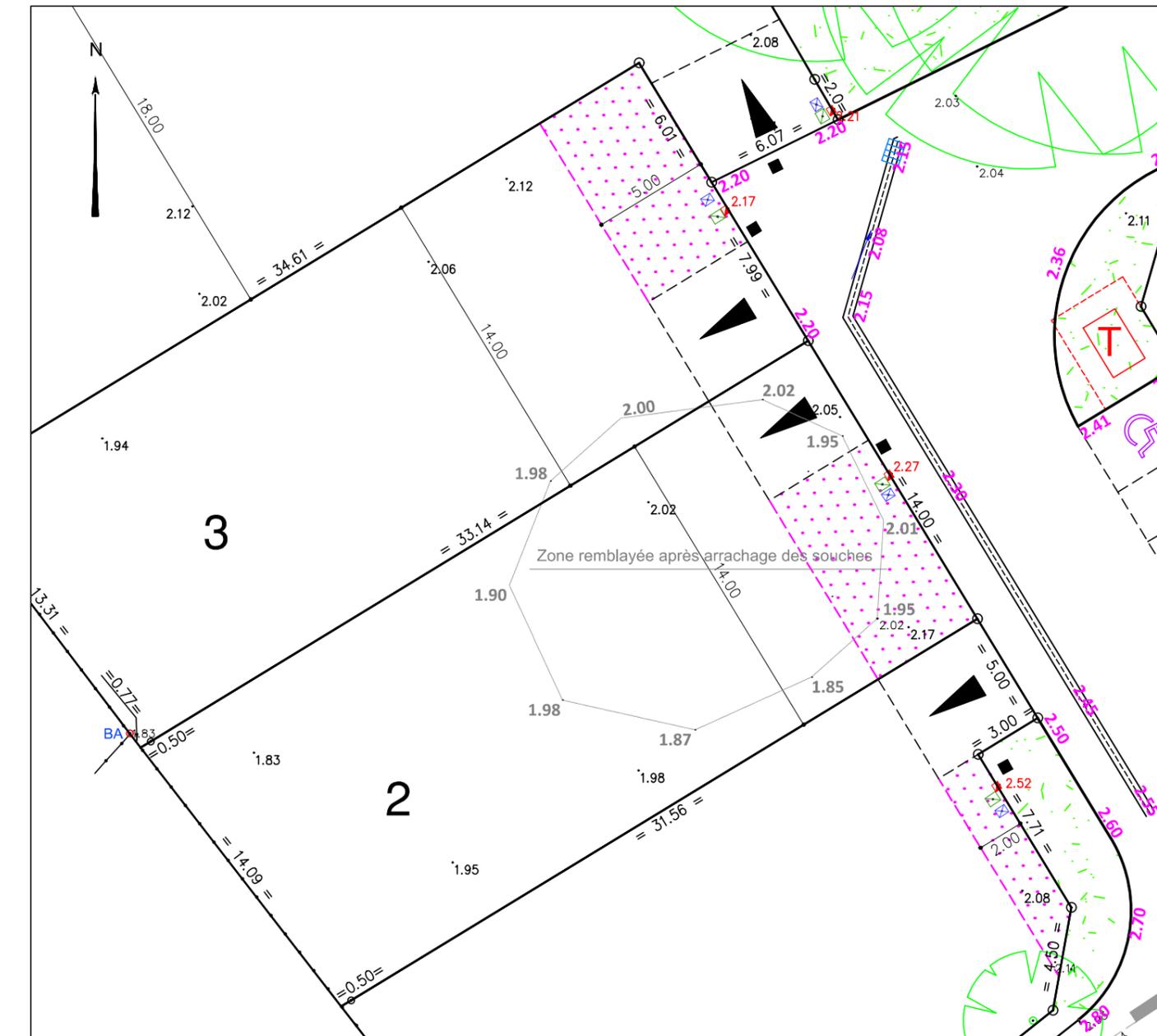
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
 Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DOSSIER L21975
 Référence AUTOCAD L21975IND.DWG

DATE 25/07/2022
 DATE DE MODIFICATION 29/11/2022
 23/05/2023 28/06/2023



LEGENDE

- Zone non constructible
- Zone non constructible de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- cote seuil minimum de la construction
- Talutage de voirie dans l'emprise du lot

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 0.00 - cote terrain naturel après viabilisation
- 2.20 - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)

Légende récolement

- regard tabouret EU
- cote tampon du regard EU
- cote radier du branchement EU
- coffret électrique avec la cote altimétrique relevée du repère "niveau fini" sur le coffret
- citerneau AEP
- coffret téléphone

Les eaux de drainage sont gérées à la parcelle avec trop plein sur la voirie

- signe d'appartenance de mur
- borne OGE

Ouvrages hors sols :
 Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
 Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

ECHELLE 1/250



GÉO MÈTRE-EXPERT
 GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

www.geouest.fr